

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA MAP, le vendredi 11 novembre 2022

Maroc-Etats-Unis : vers le renforcement de la coopération dans le domaine de contrôle des finances publiques

Rio De Janeiro – Le Maroc et les Etats-Unis ont affirmé, jeudi à Rio De Janeiro, leur volonté de renforcer et institutionnaliser la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de contrôle des finances publiques.

Lors d'une rencontre en marge du 24^e Congrès international des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INCOSAI), qui se tient du 7 au 11 novembre, le Premier Président de la Cour des comptes, Mme Zineb El Adaoui, et son homologue américain M. Eugène Louis Dodaro, ont examiné les axes prioritaires de coopération et une feuille de route pour institutionnaliser la coopération entre les deux organismes.

Les deux responsables ont également discuté de la coopération avec les pays africains, qui sont liés par des liens de coopération de longue date avec le Maroc et les Etats-Unis.

Dans une déclaration à la MAP, Mme El Adaoui a mis en avant les trois principaux axes du partenariat à construire et à approfondir avec la partie américaine. « Nous prévoyons trois axes de coopération avec nos homologues américains, notamment le suivi des grandes réformes stratégiques, ainsi que l'audit des programmes qui se caractérisent par la multiplicité des intervenants et des financements (Etat, collectivités territoriales, établissements et entreprises publics, partenariats public-privé...etc) », a-t-elle expliqué.

Il s'agit, a poursuivi le Premier Président de la Cour des comptes, « d'examiner les moyens de contrôler ces programmes aux multiples intervenants et de répondre à la question de savoir comment garantir leur bonne mise en œuvre et leur permettre, grâce à nos recommandations, d'être plus efficaces, de créer de la richesse et de mieux servir les citoyens ».

Evoquant des exemples de réformes de la Cour, Mme El Adaoui a affirmé que « nous avons créé un pôle d'appui des métiers où nous comptons rassembler différentes spécialités (scientifiques, sociologues, analystes...) dont le rôle consiste à soutenir les magistrats à mener des missions d'audit de haute qualité et d'approfondir leurs imbrications. Les Etats-Unis sont bien avancés dans ce domaine et ce sera aussi un axe intéressant pour la coopération bilatérale ».

Par ailleurs, les deux responsables ont convenu de collaborer dans le cadre de missions précises comme l'évaluation de la gestion de l'eau. « L'idée est d'initier une coopération concrète et pragmatique. Nous avons décidé d'institutionnaliser cette coopération dans le cadre d'un accord de coopération entre la Cour des comptes et l'US Government Accountability Office », a-t-elle précisé.

Et de relever que « nous avons également évoqué la coopération avec les pays africains, qui ont bénéficié auparavant de l'accompagnement du Royaume en particulier pour la création de Cours des comptes indépendantes. Nous collaborons également avec les pays africains dans le cadre de l'Intosai (Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques) pour consolider leurs capacités professionnelles ».

En effet, « nous nous proposons pour être un intermédiaire dans les programmes de coopération des Etats-Unis dédiés à l'Afrique. Tous ces axes seront formalisés dans une convention qui sera signée éventuellement lors d'une visite des responsables de l'institution de contrôle des Etats-Unis au Royaume du Maroc l'année prochaine », a-t-elle conclu.